

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne
à SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

INSERTIONS

Annonces,	la ligne.....	20
Réclames,	—	30
Faits divers	—	75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doivent
être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

à PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

SAUMUR, 7 AOUT

L'escadre française a quitté les eaux russes et se dirige vers les côtes anglaises devant lesquelles elle doit stationner pendant quelques jours. Faut-il considérer comme exactes les informations variées — souvent il est vrai contradictoires — qu'on nous donne à l'envi au sujet des conséquences pratiques de la visite en Russie? La crédulité serait peut-être téméraire. Un journal qui passe pour être en relations assez intimes avec M. le ministre des affaires étrangères disait mardi que « la vérité est qu'il n'y a rien de changé en Europe, sinon que certaines choses, dont tout le monde se doutait, ont pris la clarté de l'évidence. » Nous estimons que c'est là une interprétation assez exacte des incidents de Cronstadt, de Saint-Petersbourg et de Moscou. Nous voyons là un motif tout à la fois de nous féliciter que ces incidents aient pu se produire et ne pas s'en exagérer la portée. Le calme et le sang-froid sont toujours nécessaires en politique. Ils ont un caractère plus impérieux encore lorsqu'ils s'agit des relations extérieures.

Sous cette réserve, on ne peut qu'être heureux d'enregistrer les manifestations de sympathie qui ont salué l'arrivée de nos marins et qui ont trouvé, chez nous, un vibrant écho dans les fêtes données ces jours-ci à Cherbourg.

Au fond, des manifestations proclament sur tout l'existence de certains hauts intérêts communs entre la France et la Russie ; elles sont honorables pour nous et nous consolent un peu de l'isolement diplomatique dans lequel nous a jetés la détestable politique extérieure de la République. Est-il besoin d'ajouter que ce qu'il faut y voir surtout c'est un gage de paix au moins pour le présent.

NOS MARINS A MOSCOU

Moscou, 6 août.

Un train spécial de wagons-lits a transporté les Français de Saint-Petersbourg à Moscou. L'amiral Gervais dès son arrivée a fait visite au gouverneur, au maréchal de la noblesse et au maire. Puis il est rentré à Slaviansk-Bazar où la foule l'entourant l'a porté sur ses bras jusqu'aux appartements du deuxième étage, comme avaient été portés les officiers arrivés avant lui ; tous étaient émus. La foule russe, ordinairement impassible, a montré un enthousiasme indescriptible.

Dans l'après-midi, la colonie française a offert à l'amiral Gervais le pain et le sel dans un plat d'argent ciselé et doré avec un superbe haut-relief portant l'emblème de la Russie et une inscription.

L'ingénieur Gauthey, doyen de la colonie, a souhaité la bienvenue à l'amiral Gervais, qui a répondu : La colonie doit faire honneur à la Patrie sur la terre étrangère, mais la Russie a cessé d'être pour nous une terre étrangère ; la Russie est un pays ami. (Acclamations.)

Après le déjeuner, l'amiral Gervais, les officiers et le maire ont visité le Kremlin, la Cathédrale, l'Exposition artistique.

Partout des milliers de bras étaient tendus et des acclamations étaient poussées en l'honneur des Français, qui répondaient les larmes aux yeux.

Il n'y avait aucun uniforme officiel. Cette absence d'uniformes a donné à la réception de Moscou un caractère populaire d'une importance énorme, que les témoins seuls peuvent apprécier.

Un banquet a eu lieu le soir à l'Exposition française auquel assistaient 70 Russes et 70 Français.

Des toasts ont été portés par M. Alexieff, maire de Moscou, à Leurs Majestés Impériales, au président Carnot, au grand-duc Serge et à l'amiral Gervais.

L'amiral a exprimé sa satisfaction d'être venu à Moscou et son émotion de l'accueil hospitalier qui lui était fait.

« Tous les marins français, dit l'amiral, désiraient voir le cœur de la Russie, la cité sainte, le sanctuaire de sa puissance ». Il déclara être l'écho du peuple français en buvant au grand peuple russe et au Tsar bien aimé.

M. Alexieff porte un toast à la prospérité de la France ; puis il porte la santé du prince Galitzine, gouverneur de Moscou, et de M. de Kergaradec, consul général de France.

Le général Tcherniaiew prend la parole :

« Les Russes et les Français, dit-il, se sont battus une première fois en 1733 ; depuis, ils se sont encore retrouvés sur des champs de bataille ; toujours ils se sont estimés et ont combattu loyalement. Aujourd'hui, la Russie serait profondément émue si, pour la France, sonnait une heure critique. Lorsque chez vous on criera : Aux armes, citoyens ! nous aussi nous formerons nos bataillons de la Vistule au Kamtchatka.

« Je bois au peuple chevaleresque, à sa flotte, à son armée, aux vaillants Français ! Vive Paris ! la capitale du monde civilisé. »

Ce toast est vigoureusement applaudi.

L'amiral Gervais a répondu : « Après ce qui s'est passé sous nos yeux, la France considère l'avenir avec une mâle confiance. Vive le Tsar ! Vive la Russie ! »

L'amiral brise ensuite son verre, selon la coutume russe, et l'enthousiasme est délirant.

Les officiers russes se lèvent et vont choquer leurs verres à la table des officiers et des marins français.

A la nuit tombante, les marins allèrent au camp. Deux divisions étaient en ligne poussant des hurrahs. L'arrivée fut saluée par 64 coups de canon. Pendant la retraite aux flambeaux, l'amiral Gervais fut porté en triomphe par les officiers russes. Au Casino, punch, toasts enthousiastes. L'amiral embrassa le général Malakoff. Une revue a eu lieu par ordre spécial de l'Empereur.

LES OFFICIERS DE L'ESCADRE FRANÇAISE EN ANGLETERRE

On affirme, dit une dépêche de Londres, que les officiers de l'escadre française iront visiter Londres pendant leur séjour à Portsmouth.

Ils seront recus par le lord-maire et des fêtes

leur seront données à Mansion-House.

Une garden-party leur sera offerte à Marlborough-House par le prince de Galles.

Le lord-maire reviendra d'Ecosse pour recevoir les officiers français.

La session parlementaire a été close mercredi soir. Le *Message royal* ne contient rien de saillant.

Le programme de la réception de la flotte française à Portsmouth comprendra définitivement un bal donné le 22 août par les autorités du port aux officiers français, un dîner offert le 22 août aux équipages par la municipalité, et le 24 août un dîner aux officiers auxquels assisteront l'ambassadeur de France, le duc de Connaught, les lords de l'Amirauté.

La reine d'Angleterre dans sa visite à la flotte française sera accompagnée du duc d'Edimbourg et du duc de Connaught.

Le lord-maire vient d'informer M. Waddington que si les officiers français visitent Londres, il sera heureux de les recevoir à déjeuner et à dîner à Mansion-House.

DÉPÊCHE DE L'Agence Havas

Paris, 7 août, 6 h. 46 matin.

Un télégramme officiel de M. de Brazza, daté de Libreville le 15 juillet, annonce que la mission Crampel a été en partie massacrée. On ignore si M. Crampel est parmi les victimes.

L'arrière-garde a rétrogradé vers le poste de Bangni, d'où une canonnière l'a transportée à Brazzaville ; elle a dû arriver vers le 16 juillet.

INFORMATIONS

Le discours du trône, prononcé à la clôture du Parlement anglais, se signale par son silence absolu sur trois questions : le renouvellement des accords de la Triple Alliance, le voyage de Guillaume II en Angleterre, la visite de l'escadre française à Portsmouth.

M. Ribot a été informé que le gouvernement russe avait donné des instructions au ministre de Russie à Pékin pour qu'il s'associât aux démarches faites par les représentants des grandes puissances, en vue d'assurer la sécurité des chrétiens en Chine. Ajoutons que, jusqu'ici, aucune autre mesure n'a été prise, contrairement à l'affirmation de certains journaux anglais.

L'AFFAIRE TURPIN

Contrairement à toutes les prévisions, l'affaire de la Mélinite va revenir sans aucun délai devant la Cour d'appel, sur l'opposition de Turpin, à l'arrêt rendu contre lui par défaut.

M^e Doumerc ne plaidera pas seul, cette fois, pour le client qu'il a déjà deux fois assisté : M^e de Sal, sénateur, prendra lui aussi la parole.

Quoique le huis-clos doive encore être prononcé pour ce nouveau procès, on parle d'un intéressant début d'audience.

Auguste Vitu, le célèbre chroniqueur théâtral du *Figaro*, est mort mardi, à l'âge de 68 ans. Durant sa longue carrière, Vitu avait dirigé et collaboré à un grand nombre de journaux. Il appartenait au *Figaro* depuis une vingtaine d'années.

L'éminent critique, au moment de sa mort, était entouré de ses deux filles et de son fils, M. Maxime Vitu. Il a lui-même demandé et a reçu les sacrements de l'Eglise.

L'Etat s'est, depuis quelque temps déjà, préoccupé de la refonte de la monnaie d'or, et, avec des ressources restreintes, a commencé à la résoudre progressivement. Les premiers résultats acquis permettent de juger du temps et de l'argent qu'il faudrait pour mener l'opération à terme.

De 1889 à 1891 inclusivement, l'administration a vérifié 10,750,000 pièces d'or représentant une valeur de 375 millions de francs. Elle a remis en état 312,483,100 francs en monnaies françaises. La dépense ne s'est élevée qu'à 400,000 francs. La circulation totale des pièces de 20 francs étant évaluée à 3 milliards et demi, on voit que la dépense totale de vérification et de refaction s'élèverait à 4 millions 1/2 ; la ressource de 6 millions mise par la Banque à la disposition de l'Etat suffirait donc et au delà pour couvrir les frais de l'opération.

« Nous sommes dans la situation où fut l'Irlande jusqu'en ces derniers temps, quand elle payait l'impôt pour entretenir des ministres protestants (ne servant à rien), et que, d'autre part, les pauvres entretenaient leur clergé en se privant de pain.

La *Correspondance hebdomadaire* de la Société générale d'Éducation et d'Enseignement fournit la preuve de cette allégation.

Il y a 4 écoles à Kervignac (Morbihan), commune de 2,700 habitants.

L'École libre de garçon, compte 126 élèves ; l'École libre de filles, 103. L'École laïque de garçons, 8 ou 9 élèves ; l'École laïque de filles, 1 élève. Soit 10 contre 229, un peu moins de 5 0/0.

Ainsi, 95 0/0 des habitants de la commune paient l'entretien de 4 écoles, dont 2 sont inutiles.

COMMENT ON FONDE UN JOURNAL RÉPUBLICAIN

Les habitants de Pont-Audemer s'entretennent et se préoccupent beaucoup du déficit constaté dans la caisse municipale, déficit imputable aux virements du receveur, M. Delié.

Le journal la *Risle* publie à ce sujet les révélations suivantes :

« Pour ceux qui ne le savent pas encore, nous dirons qu'une somme de 18,000 francs, sortie illégalement de la caisse de la municipalité pour aller dans celle de l'hospice — qui n'en avait pas besoin, puisque cet établissement est très riche, le plus riche du département — a été employée, d'après le bruit public, à acheter une presse pour imprimer le *Réveil de l'Eure*, et des caractères pour la

composition de ce journal, organe républicain fondé et dirigé par M. Moutier, maire républicain de Pont-Audemer, et dirigé en chef par M. Delié, ex-économiste de l'hospice et ex-directeur de l'imprimerie de l'hospice, et de plus ex-receveur de l'hospice et ex-receveur municipal de Pont-Audemer, fonctions dont il vient enfin d'être suspendu par M. le préfet de l'Eure. »

Ainsi, le journal le *Réveil de l'Eure*, organe fondé pour soutenir les intérêts d'une des diverses sectes du parti républicain à Pont-Audemer, a été créé avec des fonds volés aux pauvres et aux malades de la région. Le fait était connu dans cette ville et aucun des agents du gouvernement ne s'en est ému. On n'a sévi contre ce protégé de la République que le jour où la caisse municipale s'est trouvée à sec et où le scandale a éclaté au grand jour.

UN SCANDALE DÉMOCRATIQUE

La Bourse du Travail, laquelle sert surtout de lieu de réunion aux travailleurs qui ne veulent pas travailler, est en émoi. Il vient d'y éclater un scandale qui montre à quel point le parti révolutionnaire, maître de la susdite Bourse, est composé de farceurs. Ces gens, qui passent leur vie à exciter les imaginations naïves contre les excès de l'infâme capital, sont bel et bien convaincus, pour employer leur langage, « de s'engraisser de la sueur du peuple. »

Les preuves sont écrasantes. L'administration ayant refusé (et, cette fois, elle a eu joliment raison !) de s'occuper du fonctionnement de la Bourse du Travail, elle est gérée par une Commission exécutive assistée d'un Conseil général. Les services sont assurés en grande partie au moyen d'une subvention de 20,000 francs que verse le Conseil municipal.

Voulez-vous savoir à quoi passe cette somme ? Elle est dissipée en gaspillages, ou, suivant l'expression imagée à la Pixérécourt du rapporteur de la Commission d'enquête, « en abus effroyables ».

« Il y a, s'écrie-t-il, huit ou dix chômeurs (ouvriers sans travail) payés 8 francs par jour, tantôt pour plier les bandes des deux cents numéros du Bulletin, tantôt pour assister aux obsèques d'un camarade mort, pour aller en délégation à la Chambre des députés, pour rechercher la collection complète de la *Revue socialiste* (sic), ou faire des démarches au tribunal de commerce ».

Voilà qui n'est peut-être pas « effroyable », mais qui est assez drôle. Les bons farceurs qui touchent huit francs par jour et se mettent une dizaine pour plier deux cents journaux ou jouer le rôle de délégués à la Chambre, le tout aux frais des contribuables, ne s'ennuyaient pas.

Ils sont flétris, avec une pittoresque em-

phase, par l'impitoyable rapporteur (qui, évidemment, ne touchait pas les 8 francs quotidiens).

« La hideuse plaie du fonctionnarisme a gangrené et paralysé les forces cérébrales des travailleurs qui, trouvant une paie journalière assurée, ont profité sans scrupule de la coupable indulgence de leurs camarades de la Commission exécutive.

« Nous ne pouvons que blâmer énergiquement celle-ci et la flétrir avec véhémence : que ses actes coupables soient sa punition. Ses membres ont eu des défaillances ; que leur conscience leur inflige le remords d'avoir trahi la confiance de leurs camarades de travail. »

Ne dirait-on pas du Madier-Montjan de derrière les fagots de 1848 ?

Nous ignorons si la conscience des membres défaillants leur infligera beaucoup de remords ; ils auront peut-être surtout le regret de voir terminée une existence de paie sans travail qui leur convenait à merveille.

Ce que l'enquête, d'ailleurs, montre le mieux, c'est qu'à la Bourse du Travail, on a inventé une quatrième forme du fameux *Trois-Huit* : le 8 de la paie pour ne rien faire.

LES FÊTES D'ARS

Mardi a été célébré, à Ars, le trente-deuxième anniversaire de la mort du bienheureux Vianney, curé d'Ars.

Après la grand'messe, célébrée par M. l'abbé de la Trappe des Dombes, sous un immense velum tendu devant l'église, M^{re} Freppel a prononcé le panégyrique du bienheureux.

M^{re} Luçon, évêque de Belley, et cinq cents prêtres environ assistaient aux cérémonies.

Le nombre des pèlerins était évalué à dix mille, et l'affluence était si considérable que le pain a manqué.

Les fêtes religieuses se continueront pendant plusieurs jours.

Tirages du Crédit Foncier

Obligations communales 1879

Le numéro 608,319 gagne 100,000 francs.
Le numéro 126,428 gagne 25,000 francs.
Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :
56,768 — 168,930 — 355,501 — 248,239
— 759,219 — 244,765.

Obligations communales 1880

Le numéro 561,070 gagne 100,000 francs.
Le numéro 687,272 gagne 25,000 francs.
Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :
805,192 — 163,425 — 124,323 — 201,903
— 258,085 — 667,301.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

LE CARROUSEL DE SAUMUR

En annonçant que le général Loizillon présidera lundi le grand carrousel de l'Ecole de cavalerie, le *Journal d'Indre-et-Loire* ajoute :

« Cette fête hippique et militaire est le grand événement de la saison dans l'Ouest.

« Les garnisons de la Touraine, de l'Anjou et de la Vendée, ont à cœur d'envoyer à Saumur leurs meilleurs officiers applaudir le talent de leurs jeunes camarades.

« Cette année, l'inspecteur général de l'Ecole a été particulièrement frappé des résultats acquis en matière d'instruction militaire par les promotions qui sont confiées au général Jacquemin ; il en a chaudement félicité le commandant de l'Ecole.

« Les habiles écuyers que dirige le commandant de Canisy montreront lundi au carrousel que la pratique du terrain de manœuvres et du service en campagne ne leur a pas fait négliger le manège. »

L'ÉLECTRICITÉ AU MANÈGE DES ÉCUYERS

Hier soir, on a essayé, pour la première fois, l'éclairage à la lumière électrique dans le manège des Écuyers. Huit lampes de 100 bougies remplaçaient alternativement 64 becs de gaz, d'ancien système il est vrai, et la différence de lumière était tout à l'avantage de l'électricité, qui éclaira merveilleusement cet espace immense.

L'installation de la lumière électrique dans les différents bâtiments de l'Ecole se poursuit activement. Dans un mois, tous les services seront éclairés.

L'affaire des avoines de Saumur

Cette affaire, dans laquelle sont impliqués dix-sept accusés, est venue, comme on sait, aujourd'hui vendredi devant la Cour d'assises, et ne sera sans nul doute terminée que demain soir.

Les avocats qui plaident dans ce procès sont au nombre de onze.

M^{re} Bernard présente la défense des cinq accusés, trois hommes et deux femmes, dont voici les noms : Joseph Rateau, Louis Breton, Eugène Girard, Rose Cochard femme Rateau, Anne Gauron femme Girard.

M^{re} Richard, du barreau de Saumur, défend les trois accusés : Etienne Huet, Louis Girard et Louis Rogereau.

Les autres prévenus ont pour défenseurs :

Louis Prêtre, M^{re} Lemonnier ; André Duclos, M^{re} Morry ; Antoine Boyer, M^{re} Follenfant ; Victor

Peridy, M^{re} Mahier ; Louis Leroy, M^{re} Leproust ; Pierre Ménard, M^{re} Chesneau ; Auguste Brinda-mour, M^{re} Cox ; Adolphe Richard, M^{re} du Chêne, du barreau de Saumur ; Frédéric Leblanc, M^{re} Affichard.

Ajoutons que les victimes des vols se portent partie civile et ont confié leurs intérêts à M^{re} Lucas.

SQUARE DU THÉÂTRE

Musique du 135^e de ligne

Concert du Samedi 8 août 1891, de 8 h. 1/2 à 10 heures du soir

Programme

1. Allegro militaire..... X.
 2. Ouverture de *Guillaume Tell*..... ROSSINI.
 3. Mosaïque sur *Carmen*..... BIZET.
 4. Fantaisie sur les *Huguenots*..... MEYERBEER.
 5. *Valse des Blondes*..... L. GANNE.
 6. *Souvenir à Madrid*, mazurka. FAHRBACH.
- Le chef de musique,
ROUVEIROLIS.

SQUARE DU THÉÂTRE

Musique Municipale de Saumur

Concert du Dimanche 9 août 1891, à 8 heures 1/4 du soir

Programme

1. *Richard Wallace*, allegro..... SELLENICK.
2. *Poète et Paysan*, ouverture..... SUPPÉ.
3. *Volupté*, mazurka pour clarinette..... ZIEGLER.
4. *Les Huguenots*, fantaisie..... MEYERBEER.
5. *Estudiantina*, valse..... WALDTHEUFEL.

Concert du Lundi 10 août 1891, à 8 heures 1/4 du soir.

Programme

1. *Tinoca*, allegro..... ETCHÉPARRÉ.
2. *Jeanne Mailotte*, ouverture..... REYNAULT.
3. Duo du *Chalet*, basse et alto..... ADAM.
4. *Les Deux Commères*, polka..... LABIT.
5. *Lucrèce Borgia*, fantaisie pour clarinette..... DONIZETTI.
6. *La Vallée d'Ossan*, valse..... BENOIST.

Le Chef de musique,
V. MEYER.

COLLÈGE DE GARÇONS

M. Ambroise Gilbert, de Saumur, vient de subir avec succès, devant la Faculté de Caen, les épreuves du baccalauréat ès-lettres (1^{re} partie).

LES MENDIANTS A LA CAMPAGNE

Un de nos confrères de Tours, le *Messager d'Indre-et-Loire*, a reçu de l'un de ses abonnés la lettre ci-dessous. La situation signalée par ce correspondant est la même en Maine-et-Loire qu'en Touraine, ainsi qu'on en pourra juger :

« La campagne est en ce moment littéralement envahie par des vagabonds et des mendiants à mine patibulaire, qui vous demandent

OBÉISSANCE

PAR M. DU CAMPFRANC

Elle essuya ses yeux, se moquant presque de ses idées enfantines.

— Comme je me raconte des contes de fées ! Et dire que mon idéal de beauté, mon séduisant chevalier sera ce pauvre Conan ! Quelle chute ! Jamais je n'avais remarqué, comme ce soir, combien il manque d'élégance. Mais il est si bon !

La tête de la jeune fille lui faisait mal. Ses chimériques regrets l'énervaient-ils ainsi, ou bien était-ce cette température, qui se faisait lourde ? Après la belle et chaude soirée, tout avait brusquement changé dans l'atmosphère : un orage se préparait ; l'air devenait irrespirable, les moustiques bourdonnaient ; et, de temps en temps, passait une bouffée chaude, qui agitait à peine les stores légers de la chambre.

Marcelle regarda l'horizon, et vit, dans le lointain, une lueur aveuglante et rapide. Quel-

ques gouttes de pluie, lourdes et larges, commencèrent à tomber, puis l'orage doubla d'intensité. Maintenant le tonnerre grondait sans cesse, tantôt semblant s'éloigner, tantôt éclatant avec fracas.

— As-tu peur, mon enfant ? fit la voix anxieuse de Pierre Bruc.

En ce moment, il entra dans la chambre, inquiet de sa fille, sachant combien l'orage impressionnait Marcelle. Un éclair aveuglant, suivi d'un coup de tonnerre, la fit trembler violemment ; cependant elle essaya de sourire, après avoir fait son signe de croix.

— Je n'ai plus peur, puisque vous êtes près de moi... seulement je me sens toute nerveuse. Merci d'être venu, mon père.

Il prit place sur le divan, et Marcelle appuya sa tête blonde sur l'épaule de l'armateur. Ses yeux à demi fermés et sa respiration inégale témoignaient de son malaise.

— Parlez-moi, mon père... Comme cet orage a éclaté subitement ; la soirée était si belle !

Les rafales secouaient les figuiers dans les jardins, et les sapins sur la falaise ; la mer se faisait méchante, elle mugissait avec sa grande voix de tempête ; et, en battant les rochers, son

écume s'élevait pulvérisée et retombait comme une neige. Les galets roulaient sur la grève, les vagues se succédaient de plus en plus furieuses, luttant de bruit avec le fracas du tonnerre.

— Pauvres bateaux de pêche, pauvres marins surpris en mer ! fit Pierre Bruc avec un geste de profonde pitié.

Il connaissait les épouvantes et les angoisses de ces heures de soudaine tempête. Il savait quelle houle lente, énorme, qui ne se lasse pas, roule sans trêve les fragiles barques en détresse, tandis que les cris et les appels se perdent dans le grondement continu des lames.

Durant l'après-midi, toute une flottille de petits bateaux s'était mise gaiement en route, puis, aussi, une barque en forme de jonque avait enflé sa voile.

Cette barque, montée par de vigoureux matelots en jaquettes blanches et bonnets rouges, avait été longtemps aperçue dansant sur la mer légèrement agitée, puis elle était partie toute penchée sous sa voile, faisant à peine sur l'eau des traînées blanches.

Et, maintenant, plus de mer miroitante ; plus rien à l'entour des bateaux que le bruit du vent et l'assaut des vagues ; plus rien que l'obs-

curité profonde de cette nuit d'orage, complétée à tout instant, de sinistres éclairs.

La tempête ne se calmait pas ; le vent se déchainait avec des sifflements de rage, ainsi qu'une force malfaisante s'exaspère et veut détruire.

La nuit s'avancait. Pierre Bruc, voyant Marcelle apaisée, s'accouda au balcon, et, tout à coup, il jeta un cri.

« Mon Dieu ! mon Dieu ! pauvres gens ! » Un navire était en détresse en face de Prieuré. C'était la barque en forme de jonque. Un fallot éclairait l'embarcation en péril, c'était navrant de voir cette lumière s'élever danser sur les vagues et se rapprocher des écueils.

Pierre Bruc descendit rapidement sur la plage. Quelques marins s'y trouvaient. C'était l'habitude pour ces braves marins d'accourir sitôt que les barques sont en danger.

— A l'aide, mes enfants, cria l'armateur. Il avait pris le commandement du petit canot de sauvetage amarré sous son jardin. La jonque, soulevée par une énorme vague, venait de se renverser.

Ce fut un cri d'horreur ; les matelots se cramponnaient à la quille ; mais le canot

l'aumône, entrent dans les fermes et sèment, — ceci n'est point exagéré — la terreur dans la contrée. Il y a bien parmi eux des mendiants honnêtes; comment distinguer ceux-ci de ceux-là? En donnant l'aumône à tous, nous adoucissons, il est vrai, la misère des uns, mais n'encourageons-nous pas le vice des autres? »

Des réclamations analogues nous sont souvent adressées. Mais il est plus facile de chercher la cause du mal que d'en trouver le remède. En 1884, l'on avait donné aux communes le conseil de se syndiquer contre l'indigence. Mais comme le fait justement remarquer un économiste, les communes ont répondu: « Comment voulez-vous réunir des ressources alors qu'elles font partout défaut par suite des constructions scolaires? »

Ceci a tué cela. L'on fulmine des décrets, en haut lieu; le résultat pratique est nul.

Plusieurs propositions de loi ont été faites, l'une entre autres par M. Georges Berry.

Plaise à Dieu qu'elles puissent donner satisfaction aux réclamations si nombreuses dont la mendicité est actuellement l'objet.

LES DÉBALLEURS

Un sieur Cazenave avait, dans la ville de Chartres, distribué des prospectus et apposé des affiches annonçant la vente de marchandises provenant des Magasins généraux du tissu, ayant leur siège social à Paris, rue Saint-Joseph, n° 3.

Il avait installé son déballage dans un immeuble situé à Chartres, rue des Changes, et appartenant à M. Bourgeois, adjoint au maire et conseiller général.

Or, vérification faite, il a été constaté que, rue Saint-Joseph, n° 3, il n'existait ni siège social ni Magasins généraux du tissu.

Poursuivi par cinq commerçants de Chartres pour concurrence déloyale, le sieur Cazenave a été condamné envers eux, lundi dernier, à 100 fr. de dommages-intérêts et à tous les dépens.

ANGERS. — Le corps du jeune Breton, tombé dans la Mayenne dans l'après-midi de dimanche, a été retiré de l'eau, mardi, vers trois heures de l'après-midi, et, après les constatations légales, transporté au domicile de ses parents.

Un Angevin noyé à Saint-Malo. — M. Chauvat, professeur de violon à l'École de musique et deuxième violon à l'Association artistique d'Angers, s'est noyé accidentellement à Saint-Malo.

La police, prévenue par dépêche, a annoncé mercredi soir cette fatale nouvelle à la mère de M. Chauvat, qui habite faubourg Saint-Lazare.

de la jonque, projeté au loin, n'avait pu se soutenir sur cette sorte de radeau flottant. C'était un vigoureux nageur. Mais vainement, il tentait, par des efforts suprêmes, de gagner la côte.

Accoudée au balcon, Marcelle, pâle de terreur, joignait les mains, et de son cœur s'échappait la plus ardente prière.

— Mon Dieu, ayez pitié!... Vierge Marie, étoile de la mer, soyez le salut de ces malheureux.

Toujours la mer mugissait et les rafales se déchaînaient; toujours les embruns s'envolaient comme une neige cinglante; toujours le tonnerre roulait avec fracas.

Enfin, le canot de sauvetage put atteindre les naufragés et les recueillir. Ils étaient tous sains et saufs, mais le nageur paraissait épuisé. Ses dents claquaient avec force; un frisson le secouait.

— Merci, gémit-il... J'ai cru que c'était ma dernière heure.

Une grande pitié emplit l'âme du compatissant armateur.

— N'essayez pas de nous remercier, ne vous fatiguez pas en parlant...

Le propriétaire de la jonque ne put répondre; ses yeux se fermèrent; le froid et la défaillance s'étaient emparés de lui.

(A suivre.)

LA BANQUE F. ROUSSELOT

Le commerce de Nantes est toujours préoccupé de la liquidation judiciaire de la Banque Francis Rousselot; nous croyons qu'il ne doit pas s'exagérer les conséquences de ce fâcheux événement. Comme nous l'avons dit, l'actif de la Maison F. Rousselot balance le passif, et si, dans le règlement des comptes, des pertes devaient être éprouvées par quelques clients, elle atteindraient plutôt le commerce de Cholet que celui de Nantes.

Nous répétons, à cette occasion, que la Maison Francis Rousselot, de la rue La Fayette, n'a aucun intérêt commun avec la Banque Jules Rousselot, située place La Fayette, que dirigeant MM. Paul Rousselot, Pichelin et Couilleaud. (Espérance du Peuple.)

LE « MASQUE DE FER »

On lit dans le Progrès de Nantes :

« Le bruit court à Nantes que, d'ici peu de jours, le mystère qui entoure le fameux « Masque de Fer » va enfin être éclairci.

» Un officier de notre ville, qui s'est fait remarquer par ses travaux cryptographiques, aurait trouvé la clef des dépêches de Louis XIV et de Louvois qui ont trait à ce célèbre personnage, dépêches reproduites dans les Mémoires de Catinat et que personne n'avait pu traduire jusqu'ici. »

De son côté, le Petit Journal annonce que la lecture de ces dépêches aurait fait découvrir que le Masque de fer fut un général du nom de Bulonde, condamné à la prison perpétuelle pour avoir, malgré les ordres de Catinat, levé le siège de la ville de Coni, en Piémont.

LA MORUE

Une bonne nouvelle pour les ménagères : On télégraphie de Saint-Jean-de-Terre-Neuve que la pêche à la morue est la meilleure qu'il y ait eu depuis vingt ans.

Théâtre de Saumur

A l'occasion des Courses et du Carrousel
Représentations par une troupe parisienne
dirigée par M. LUSSET, du Châtelet.

DIMANCHE 9 AOÛT 1891

FEU TOUPINEL

Comédie-vaudeville en 3 actes, de M. BISSON.

Le spectacle commencera par :

DIVORÇONS-NOUS

Comédie en un acte, de GRENET-DANCOURT.

LUNDI 10 AOÛT 1891

LA PORTEUSE DE PAIN

Drame en 5 actes et 8 tableaux, de XAVIER DE MONTÉPIN et J. DORNAY.

Bureaux : 8 heures. — Rideau : 8 h. 1/2

BULLETIN FINANCIER

Paris, 6 août 1891.

Les transactions font toujours preuve de bien peu d'activité, mais l'action du comptant ne se dément pas et donne une nouvelle impulsion à nos rentes qui se retrouvent en hausse sensible: le 3 0/0 à 95.27; le 4 1/2 0/0 à 105.30.

Il nous semble qu'on veut faire marcher parallèlement le 4.34 italien. Que les détenteurs de titres n'hésitent pas un instant à profiter de la hausse momentanée qu'on pourra tenter de faire sur ce titre pour s'en débarrasser et l'assimiler ensuite aux fonds allemands que personne en France ne songe à mettre en portefeuille.

Les sociétés de crédit consolident leurs cours acquis sans provoquer d'affaires importantes.

La Banque de Paris est sans changement à 765.

La Société Générale obéit à l'action du comptant à 482.50.

Le Crédit Foncier fait 4,252.50. Le Crédit Mobilier ne s'écarte pas de 320.

L'obligation des Immeubles de France est l'objet de sérieuses demandes à 388.50.

L'obligation Porto-Rico s'échange couramment à 250.

Les Chemins Economiques font 413.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — Le prix du cuire dont la tonne vaut en ce moment 56 livres (4,400 fr.) a une forte tendance à progresser encore. La Société Minière Morena va par suite pouvoir écouler dès ses débuts ses produits dans d'excellentes conditions.

L'obligation 3 0/0 Fuente-Piedra est ferme à 480.

MONDE ILLUSTRÉ

18, RUE VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire du numéro du 8 août 1891

GRAVURES : Cronstadt prime toutes autres actualités dans le numéro du Monde Illustré de cette semaine. Une belle double page, dessinée d'après nature, représente l'arrivée de notre escadre du Nord dans la rade, le Marengo portant l'Amiral Gervais est entouré de tous les vapeurs venus de Saint-Petersbourg pour le saluer. — Les autres gravures représentent : les flottes française et russe mouillées devant les forts. — L'Empereur de Russie à bord du Marengo, s'entretenant avec les marins médaillés. — La visite au monument de Pierre-le-Grand, où les drapeaux russes et français sont symboliquement noués ensemble. — La Bratina, ou coupe offerte par la ville de Saint-Petersbourg à chacun de nos navires.

Le numéro renferme en outre les portraits d'actualité de M. Claude Vicino, nouveau président de la République du Chili. — M. François Fabié, dont le discours en vers a eu tant de succès à la Sorbonne. — M. Pelouze, le peintre paysagiste qui vient de mourir.

Les Beaux-Arts sont représentés par le tableau de M. Chocarne-Moreau : Très pressé.

Les voyages : par des vues de Bretagne extraites de la Vieille France, par Robida.

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Mandarins et Mandarines, par Etincelle. — Théâtre, par H. Lemaire. — Variété, par Le Nôtre. — Petite Chapelle, par Le Goffée. — Lettres sur la Photographie. — Echecs, par Rosenthal. — Récréations, Rébus, etc. — Le Billet de Cent francs, par Jean Raullet, complète ce texte intéressant avec un article de genre : Dernières Flâneries au Bois, par Saint-Valléry, illustré par de La Nezières. — En supplément : Serge, par Abel Hermant, roman en cours de publication, illustré par Tofani.

Le numéro : 50 centimes.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
SAISON 1891

BAINS DE MER DE L'Océan

Billets d'aller et retour à prix réduits
valable pendant 33 jours.

Pendant la saison des bains mer, du 1^{er} mai au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des billets aller et retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, le Poulignen, Batz, le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau, Quimper (Bénodet, Fouesnant, Beg-Meil), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Châteaulin (Pentrey, Crezon, Morgat).

1^o Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 sur les prix des tarifs généraux.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement, le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au delà d'Auray vers Landerneau, Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé et Douarnenez aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'aller ou au retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deça.

2^o Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres des stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

L'Administration des chemins de fer de l'État a l'honneur d'informer le public qu'elle mettra en marche, dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15 août, au départ de Saumur-État, un train de plaisir pour les Sables-d'Olonne. Le retour s'effectuera le samedi 15 et dans la nuit du dimanche 16 au lundi 17 août par des trains spécialement désignés.

Des billets à prix exceptionnellement réduits seront délivrés pour ce train par les gares de Saumur-État et Montreuil-Bellay.

Le public trouvera dans les bureaux de ville ainsi que dans les gares et stations des chemins de fer de l'État, des affiches indiquant l'itinéraire des trains à l'aller et au retour et les prix des billets.

Le jeune comte de M... fait son volontariat, et il faut reconnaître qu'il apporte une certaine négligence à diverses besognes du soldat.

Un jour, il balayait mollement la cour de la caserne.

Son caporal s'approche de lui et, lui tapant sur l'épaule d'un air gouailleur :

— Dites-donc, allez plus vite que ça. Est-ce que vous croyez toujours balayer votre salon?

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Eau-de-Vie Blanche pour Fruits

FABRICATION SPÉCIALE

Eau-de-vie de Marmande, 43°, 4 f. 50 le litre

— de Montpellier, 45°, 4 f. 75 —

— d'Armagnac, 50°, 2 francs —

VERRE COMPRIS

BÉNÉDICTINE de l'abbaye de Fécamp
5 fr. 90 le litre

HERNIES

ET MALADIES DE MATRICE

Guérison Radicale

Paiement des honoraires après guérison

Le Docteur PELLOTIER, CABINET, 32, rue

de Rivoli, Paris, donne ses consultations à

ANGERS, lundi 10 août, hôtel d'Anjou;

à SAUMUR, mardi 11 août, hôtel Budan.

Le Docteur revient tous les deux mois.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé la

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névralgie, larynite, névrose, darts, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Witry-lès-Reims (Marne), le 22 Octobre 1890.

Je fais personnellement usage de la Revalescière, et la prescris à mes malades particulièrement dans les affections du tube digestif, et dans tous les cas où il y a intérêt à soutenir et à ranimer les forces des malades; j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats.

Dr L. RAVAUD.

M. le Dr Elmstie écrit : Votre Revalescière vaut son pesant d'or.

Le Dr Veri eulen, d'Anvers, écrit, le 16 octobre 1888 : « J'ai prescrit avec le plus grand succès, et à plusieurs reprises, votre Revalescière. En ce moment encore, je traite un enfant qui ne devra la vie qu'à elle ».

Cette, 2 janvier 1890. Votre Revalescière m'a empêché de mourir; depuis dix-huit mois, c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c le repas; 45 ans de succès; 100,000 cures annuelles. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre mandat - poste. — En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. Du BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Dépôt à Saumur : chez MM. COMMON, 23, rue Saint-Jean; J. RUSSON, épicier.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

